

Communiqué

Pour publication immédiate

Doit-on repousser l'âge d'admissibilité au RRQ ?

Le Carrefour 50 + du Québec réagit et demande à ses 20 000 membres de se prononcer sur l'âge d'admissibilité au Régime des rentes du Québec !

Il vous est possible de réagir, de donner votre avis et de vous faire entendre sur l'importante réforme que propose Retraite Québec. Il suffit de participer en grand nombre à la CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC et de répondre au questionnaire en ligne *via* la page d'accueil de Retraite Québec, sous la rubrique « Nouvelles » ou en suivant le lien :

<https://sondage.retraitequebec.gouv.qc.ca/sondages2/index.php/491766?lang=fr>

Alors, hâtons-nous ENSEMBLE ! Restons vigilants afin de maintenir notre qualité de vie, celle à laquelle nous avons droit. La date limite pour répondre au questionnaire en ligne est le 17 février prochain.

Le Carrefour 50 + du Québec est un organisme d'aînés qui regroupe 143 Clubs dans lesquels évoluent les membres répartis dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Depuis plus de 50 ans, l'organisme travaille à améliorer la condition de vie des aînés, à briser leur isolement et à défendre leurs droits auprès des instances municipales, provinciales et fédérales.

- 30 -

SOURCE : Denise Gagnon, directrice générale
TÉL. : 418-740-3358
COURRIEL : direction@carrefour50.com